

Les dérives sectaires existent-elles dans l'Église catholique ? (P. Vignon)

Mardi 19 mai 2020

Il y a encore peu, la réponse était négative. Par principe l'Église se trouve dans l'orthodoxie. Une secte est ce qui se sépare de l'ensemble. Et donc cela n'existait pas dans l'Église catholique. Cela n'était ni pensé ni formulé. Si quelqu'un s'en plaignait, on le faisait taire selon les bons vieux usages de la bureaucratie vaticane. Il ne manquerait plus que ça, pensaient tous ces gardiens du temple.

Mais la vie étant dans le mouvement, les temps changent. Et la psychologie a réfléchi sur les phénomènes **d'emprise** et de dépendance. Elle a approfondi les bases d'un principe empirique dont usent les bonimenteurs depuis toujours : tout charlatan vit du consentement de ses victimes. Comment est-il donc possible que des adultes, censés être en possession de leur libre-arbitre et de leur raison, se fassent mettre sous **emprise** ? De fait cela s'explique simplement et se passe en trois temps. Ça se fonde sur le phénomène de la transe.

Pour bien comprendre de quelle transe on parle, il faut savoir que nous aimons mettre notre cerveau en roue libre. Ça s'appelle la détente. Si nous allons au spectacle, pendant trois heures nous allons nous déconnecter de tout et ainsi, comme nous le disons, nous changer les idées. Quand nous sortons du théâtre ou du cinéma, nous reprenons contact avec le réel, enchantés d'avoir pu nous sortir du conditionnement habituel. A aucun moment le directeur du théâtre ou du cinéma ne va profiter de la séance pour prendre, par exemple, le code de notre carte bancaire et en faire usage à son profit. Si cela se produisait, il y serait rapidement porté bon ordre.

Dans les situations habituelles de la vie, celui ou celle, - l'égalité hommes-femmes existe sur ce chapitre -, qui veut abuser commence par fasciner. C'est l'étape numéro un et c'est pourquoi il faut être très vigilant dès que quelqu'un dit que telle ou telle personne est fascinante. Pendant que l'abuseur fascine, il nous met tout simplement le cerveau en roue libre et nous en sommes pour la plupart enchantés. Si vous vous surprenez à raisonner un minimum, - c'est curieux, je croyais que deux et deux faisaient quatre -, la confiance inspirée par l'abuseur va vous faire culpabiliser d'avoir osé penser à une telle chose.

La seconde étape, qui peut durer très longtemps selon les situations, consiste à occuper le terrain psychologique. L'être « fascinant » va repousser toujours plus

loin les limites en vous faisant passer sans prévenir du chaud au froid et l'inverse. Tout d'un coup, il ne va plus vous connaître et vous allez vous demander ce que vous avez bien pu lui faire. La fois d'après, il sera tout sourire et tout charme. Vous serez rassuré. Jusqu'à ce que ça recommence. L'abuseur vous embrouille le cerveau en vous mettant face à des injonctions contradictoires.

C'est un point important. Tout manipulateur finit rarement ses phrases, d'où l'importance de les lui faire toujours préciser : que voulez-vous dire exactement ? Ils n'apprécient pas ce qui réduit leur marge de jeu. Mais surtout il dit toujours une chose et son contraire. Cette méthode est très utile car elle leur permet de se sortir de toutes les situations : « Je n'ai jamais dit ça. » C'est pourquoi avec ce genre de personnalité, il faut toujours tout noter avec précision et ne jamais se laisser démonter quand ils vous disent clairement le contraire en face. Le mensonge est leur spécialité.

La double injonction fait partie du mécanisme inconscient de la manipulation. C'est plus fort qu'eux. Les abuseurs disent toujours deux demi-vérités. Mais attention : à deux demi-vérités ne répondent pas deux autres demi-vérités mais deux demi-mensonges. Et c'est en cherchant la partie manquante, cachée par la demi-vérité, qu'on peut les coincer. Vous les voyez alors prendre des crises de colère inimaginables, destinées à vous impressionner et à vous faire lâcher prise, ou alors fuir et disparaître quand ils voient qu'ils n'arriveront pas à avoir le dessus.

Répetons-le, c'est un mécanisme psychologique qu'il faut savoir repérer. Pour un chrétien, il faut distinguer entre la personne de son prochain, qu'il faut toujours aimer, et les mécanismes qu'il met en œuvre et avec lesquels il faut être intraitable. De toute façon un manipulateur est quelqu'un qui ne s'aime pas lui-même. Il existe au travers des autres, particulièrement des bonnes personnes, qui se laissent faire en les vampirisant. Lui montrer qu'on l'aime sans entrer dans son jeu est la meilleure façon de le démasquer et de le faire fuir.

Quand le manipulateur a réussi à repousser les limites au-delà du raisonnable, il peut alors entamer la troisième phase de l'emprise mentale : changer le code personnel. A ce stade, il peut laisser sa victime avec la porte de sa prison (mentale) ouverte car elle ne se sauvera pas. Elle dira même qu'elle n'a jamais été aussi libre.

Le fin du fin consiste à retourner sur la victime son propre complexe de culpabilité. Entendons-nous. Il y a la vraie culpabilité quand on a réellement fait le mal. La

fausse culpabilité consiste à s'accuser de tout et de rien sans savoir exactement de quoi il en retourne. Elle a ses racines dans notre inconscient. Il s'agit de s'en libérer.

L'abuseur, lui, va vous faire faire ce que vous ne voulez pas faire et va vous dire que c'est de votre faute. Il passe son temps à vous culpabiliser. Quand on est enfermé dans ce piège, on ne parle pas et c'est tout ce qu'il désire. L'évangile selon saint Jean le dit clairement (3,20) : « Celui qui fait le mal déteste la lumière : il ne vient pas à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dénoncées. »

Le phénomène d'emprise étant donc connu et décrit de nos jours, il est évident qu'il sévit aussi parmi les hommes et les femmes d'Eglise. Le bon sens fait comprendre que si tous les chefs ne sont pas paranoïaques, tous les paranoïaques désirent fortement le devenir. Ils y parviennent et sont prêts pour cela à toutes les bassesses. On les reconnaît dès qu'ils occupent la place car l'enfer commence.

L'expérience montre que toutes les formes de société sont vulnérables. Les patrons français ont créé ce qu'on appelle les RPS, les risques psychosociaux pour s'en protéger. Lassés de se faire accuser que dans une de leurs entreprises le personnel se donnait la mort en masse, ils ont mis en place un système pour identifier dans la chaîne de commandement l'endroit où le, ou la, paranoïaque avait réussi à s'introduire pour tyranniser son entourage. A ces RPS correspondent la reconnaissance du statut de lanceur d'alerte avec la protection qui lui est nécessaire.

L'Église catholique est en retard dans ce domaine. Censée être fondée sur la charité et la bienveillance envers les personnes, le lanceur d'alerte y sera habituellement considéré comme un rebelle qui « calomnie » les supérieurs. L'Église est d'autant plus vulnérable que les postes, en particulier celui d'évêque, sont intouchables. Quelle aubaine qu'une carrière ecclésiastique pour le paranoïaque ! Si on a abondamment déposé des évêques indignes au premier millénaire, on en est devenu totalement incapables avec la centralisation de la curie romaine. Un grand nombre de fondateurs et de fondatrices de mouvements ecclésiaux et de communautés nouvelles se révèlent être des paranoïaques de première grandeur.

Cette façon de faire est maintenant de plus en plus sérieusement contestée. L'Église doit revoir son mode de fonctionnement pour protéger les fidèles des dérives sectaires entraînées par ces personnes qui possèdent un mécanisme mental aussi nocif. Avec nos connaissances actuelles en psychologie et l'amélioration de l'action sociale, il est désormais possible de mieux protéger le peuple de Dieu de ses

prédateurs et prédatrices. Ce serait un bon sujet de réflexion pour un synode des évêques.

En France, le premier à avoir lancé l'alerte est l'écrivain Laurent Grzybowski qui a publié une enquête retentissante en 2001 dans *La Vie* : « Des Gourous dans les couvents. » Les évêques français avaient alors commencé à travailler sur le sujet sans qu'en sorte quelque chose de concret. L'association AVREF (aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles), lancée par des victimes de la Communauté Saint-Jean, ainsi que le CCMM (centre contre les manipulations mentales Roger Ikor), ont beaucoup oeuvré. Le père Jacques Trouslard (1924-2011) a été un pionnier. En 2013, à la suite de l'Appel de Lourdes lancé par le professeur Yves Hamant, le président de l'Avref, Aymeri Suarez-Pazos, et Xavier Léger, victime des Légionnaires du Christ et responsable du site *L'envers du Décor*, les évêques de France se sont dotés d'un bureau des Dérives sectaires internes à l'Église. Bien qu'ils ne communiquent pas sur leur action et qu'ils soient souvent bloqués dans leurs enquêtes par des membres importants de la Curie romaine, ils font un bon travail. La diminution récente des moyens de la Miviludes, organisme de la République française pour lutter contre les abus de faiblesse, inquiète légitimement tous ceux qui luttent au quotidien contre les abus.

Les abus sexuels ne sont qu'un des aspects de l'emprise. Selon ses besoins, parfois tous, l'abuseur viole la conscience, vole leurs biens ou abuse du charme sexuel de ses victimes. Ces réalités ne sont plus aujourd'hui contestables. Le pape François les a placés avec raison dans la catégorie du cléricalisme. Oui, les dérives sectaires sont un danger qui menace l'Église, depuis certains mouvements qui désirent entraîner le peuple de Dieu dans leur sillage, en passant par certains évêques et supérieurs religieux, sans oublier les gourous, mâles et femelles, qui font régner la terreur dans les paroisses ou autres. La réforme de l'Église commencée par le pape François passe par la mise hors d'état de nuire de toutes ces personnes qui causent un tort immense à leurs victimes en particulier et à l'Église en général.

Père Pierre Vignon, prêtre du diocèse de Valence